Le Havre (76) : déjà condamné trois fois pour exhibition sexuelle… Abdelmagid, un migrant clandestin érythréen, se masturbe devant deux mineures dans un square ; 12 mois ferme et une ITF non définitive

31/08/2025 à 14h21



Un an de prison ferme, avec maintien en détention. C’est la peine qu’a infligée le tribunal correctionnel du Havre, jeudi 28 août 2025, à Abdelmagid A., 36 ans, pour s’être livré à la masturbation dans le square Saint-Roch de la cité océane. Outre sa peine de prison, Abdelmagid A. est interdit de territoire français pour 10 ans. Il devra aussi indemniser les représentants légaux des deux mineures.

À l’évidence, le prévenu paie une récidive – il a été condamné trois fois pour exhibition sexuelle, ses dénégations à l’audience, et le fait de s’être exhibé devant deux ados de 17 ans. (…)

À l’audience, le prévenu, assisté d’une interprète – c’est un

Érythréen en situation irrégulière, campera sur sa position : *« Je n'ai rien fait. Je ne me masturbe jamais dans les lieux publics »*, allègue-t-il. Selon l'expert psychiatre, il souffre d'une pathologie mentale d'ordre psychotique, mais son discernement n'était pas aboli au moment des faits. (…)

Paris Normandie